

Rapporteur : Monsieur le Président

DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

La parole est au Président :

Je remercie Monsieur le doyen d'âge et vous tous, membres de cette assemblée, de la confiance que vous me témoignez.

Il appartient maintenant à notre assemblée de procéder à la désignation des membres du bureau, après quoi, le conseil sera appelé à fixer un nombre de vice-présidents et à procéder à leur désignation.

Je vous précise que, compte tenu de la réforme statutaire qui sera engagée dès le 30 avril prochain, le bureau et la vice-présidence sont établis à titre provisoire et feront à nouveau l'objet de désignations lorsque les nouveaux statuts seront en vigueur.

Je vous rappelle que le premier alinéa de l'article 6 de nos statuts dispose :

« Le bureau de la communauté d'agglomération comprend un représentant de chaque commune adhérente »

Je vais donc demander à chaque délégation de me faire connaître le nom du représentant de la commune qui serait appelé à siéger au bureau

.../...

<u>COMMUNES</u>	<u>NOM DU DELEGUE</u>
AUBIERE	- M. Christian SINSARD
AULNAT	- M. Didier LAVILLE
BEAUMONT	- M. François SAINT-ANDRE
BLANZAT	- M. Jacques PRIVAL
CEBAZAT	- M. Bernard AUBY
CENDRE (LE)	- M. Hervé PRONONCE
CEYRAT	- M. Alain BROCHET
CHAMALIERES	- M. Louis GISCARD D'ESTAING
CHATEAUGAY	- Mme Bernadette CHASSEFIERE
CLERMONT-FERRAND	- M. Serge GODARD
COURNON D'AUVERGNE	- M. Bertrand PASCIUTO
DURTOL	- M. Lucien VRAY
GERZAT	- M. Georges DASSAUD
LEMPDES	- M. Gérard BETENFELD
NOHANENT	- M. Roland LABRANDINE
ORCINES	- M. Jean-Marc MORVAN
PERIGNAT LES SARLIEVE	- M. Pierre RIOL
PONT DU CHATEAU	- M. René VINZIO
ROMAGNAT	- M. François FARRET
ROYAT	- M. Marcel ALEDO
ST GENES CHAMPANELLE	- M. Roger GARDES

Je sou mets ces propositions à votre approbation.

**Pour ampliation certifiée conforme.
LE PRESIDENT,**